

### Signes conventionnels

Complément à la topographie - Point	Infrastructures - Ligne
Bâtiment	Voie ferrée
Bâtiment en construction	Ligne de transport d'énergie
Bâtiment en ruine	Autres
Maison mobile	Courbes de niveau - Ligne
Centre de ski alpin	Courbes mètre/mètres
Camp de camping	Courbes intermédiaires
Hydrobase	Cadastre - Ligne de cadastre
Mise à l'œil ouvert	Cadastre - Ligne de rang
Matériau à bois	Cadastre - Ligne de lot
Écluse	Cadastre - Ligne de complément
Route - Point	Tracé des coordonnées MTM
Pont	Hydrographie - Surface
Hydrographie - Ligne	Réseau hydrographique
Mélieu humide	Réseau hydrographique
Complément au Réseau hydrographique	Réseau hydrographique
Réseau routier - Ligne	Réseau routier
Réseau routier	Réseau routier
Autovoutes	Complément au Réseau routier
Complément au Réseau routier	

### Légende des possibilités agricoles des sols

**CLASSES**  
La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

**CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.**  
Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et l'azote naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Le travail de culture et d'entretien est facile. Une bonne gestion permet d'obtenir une productivité élevée à modernité élevée pour un coût modéré de grandes cultures.

**CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS OU RESTRICTIONS QUELQUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.**  
Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variée de modérément élevée à élevée pour un coût modérément grand de cultures.

**CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES OU RESTRICTIONS LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**  
Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'évaluation des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

**CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS OU RESTRICTIONS LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**  
Les limitations dans cette classe se font sentir sur une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'évaluation des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas adaptés pour un choix raisonnablement étendu de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

**CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**  
Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi de certaines pratiques agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le défrichage, les fauches culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'engorgement de la terre.

**CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.**  
Ces sols souffrent aux mêmes degrés de certaines limitations, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des méthodes agricoles, soit par le travail du sol, soit par l'emploi de ces méthodes, ou que le sol ne se prête pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la période de naissance est trop courte.

**CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.**  
Ces sols comprennent aussi les rendues de roc nu, toute autre superficie dépourvue de sol et les rendues d'un trop petit pourcentage sur les cartes.

**SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)**

**SOLS-CLASSES**  
À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:

- C: Carence d'éléments nutritifs. La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou la mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D: Mauvaise structure, perméabilité réduite, ou les deux à la fois. Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'humidité, ou la profondeur de la couche d'engorgement est limitée.
- E: Dommages par l'érosion. Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F: Fertilité. Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, à la faible capacité d'échange, de forces tensives en carbone de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I: Inondation. Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M: Humidité. La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques lithologiques du sol, limite la croissance des plantes cultivées. On ne peut compter sur la sécheresse due au climat.
- N: Salinité. La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P: Pierres. Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R: Sol mince sur roche consolidée. La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S: Limitations du sol. Présence de deux des sous-classes D, E, M et N ou davantage.
- T: Relief défavorable. La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W: Excès d'humidité. L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit, maisais drainage, plan d'eau élevé, infiltrations et ruissellement d'eau provenant d'activités avoisinantes.
- X: Limitations graves mais cumulatives. Sols classés l'objet d'une limitation modérée, causé par l'effet cumulatif de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour modifier le classement. C'est une sous-classe complexe toujours soumise à ce qu'appelle qu'à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'une sous-région (climat).

**SYMBOLISME**  
Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.  
Les petits chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.  
Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes. C'est-à-dire les limitations.

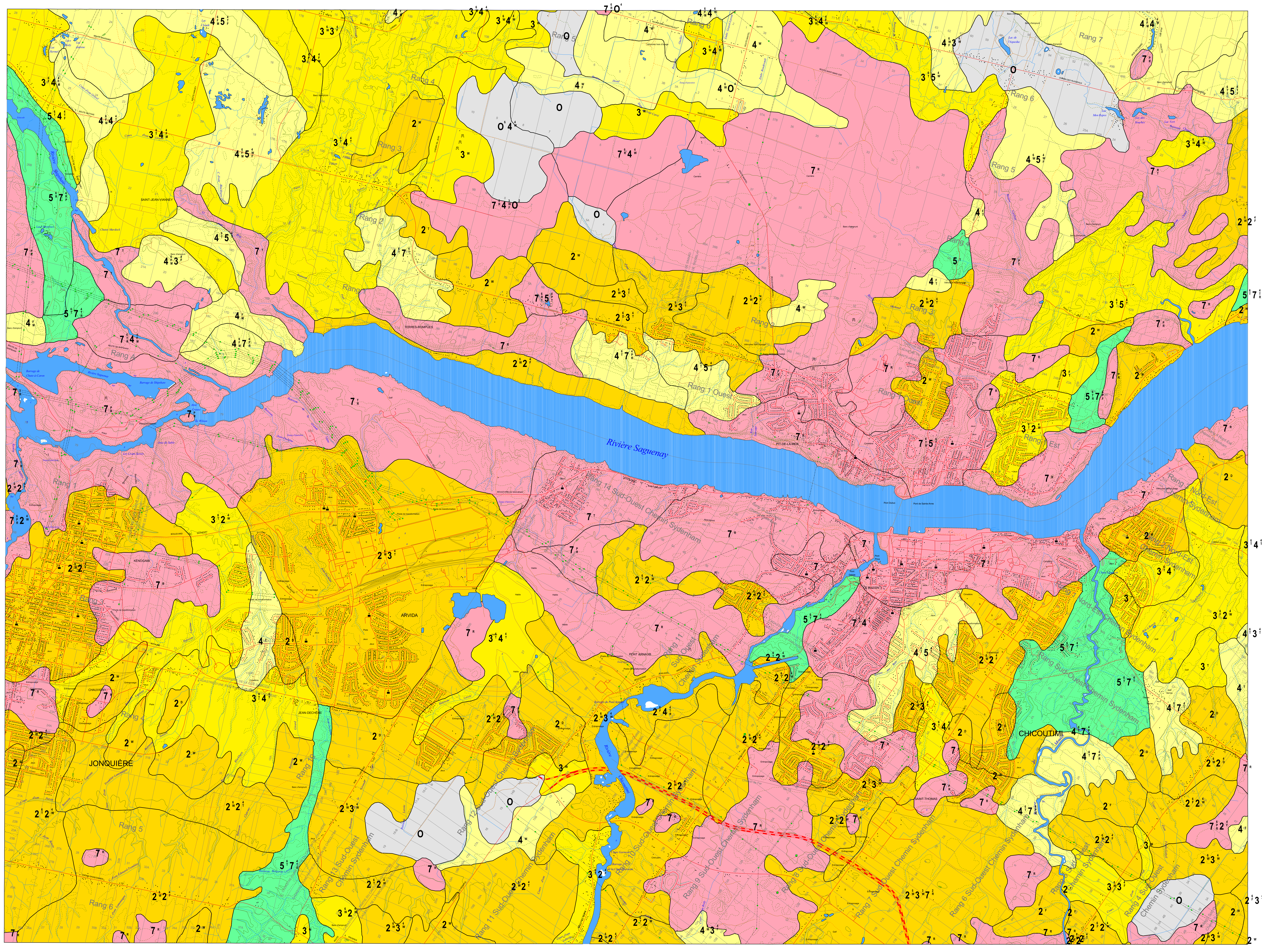
**EXEMPLES :**  
4<sup>T</sup> 4<sup>P</sup> Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.  
2<sup>T</sup> 4<sup>P</sup> Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la perméabilité. Une et l'autre occupent le terrain dans les proportions de 75.

**N.B.** La lettre utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.  
Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

**irda** Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

**Classeurs des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole**

Édition : Géomatique-Cartographie, IRDA  
2700 rue Émile-Genest  
Québec, P.Q.  
G1P 3W8  
Tel : 418-643-2380  
www.irda.qc.ca



Topographie : Service de la cartographie, Ministère des Ressources Naturelles du Québec.  
Possibilités d'utilisation agricole : Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969  
Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.  
Cette carte a été réalisée à l'aide du logiciel GIBMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informatiques du MAPAQ.

Échelle : 1:20000  
0 400 800 Mètres  
Équidistance des courbes de niveau 10 mètres  
Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)  
Surface de référence ellipsoïdale GRS80  
Système de référence géodésique Datum nord-américain 1983 (NAD 83).

Échelle : 1:20000  
0 200 400 Mètres